

2	Message du Président et du Directeur	10	Contexte économique	23	Comptes annuels
4	Organisation de la société	11	Vision d'avenir	24	Compte d'exploitation
6	Aperçu des activités	14	Marche générale des affaires	25	Bilan
	Développement du réseau	15	Le réseau – développement et exploitation	26	Annexe aux comptes annuels
	Ouverture du marché du gaz	18	Les projets	30	Rapport de l'organe de révision
	Energies renouvelables		Aperçu des réalisations		
	Frigaz et l'environnement		Regard sur l'avenir		

2013, une année riche en nouveaux défis et en changements !

Après plus d'une décennie à la tête de Frigaz SA, Stéphane Maret a décidé de relever un nouveau challenge professionnel. Nous tenons à lui réitérer notre vive reconnaissance pour sa contribution décisive au développement de Frigaz et à lui souhaiter plein succès dans ses nouvelles activités. Les rênes de l'entreprise ont été reprises par Pascal Barras qui avait œuvré durant deux ans comme adjoint du directeur. Cette période lui a permis de découvrir le marché du gaz et ses évolutions prévisibles. De la sorte, il a pu se préparer à en saisir les meilleures opportunités. Chaque changement est synonyme de renouveau ; une nouvelle dynamique s'est mise en place.

Face à l'ouverture du marché du gaz et au durcissement de la concurrence qui

en découle, nous avons pris conscience qu'un virage stratégique était nécessaire, notamment en ce qui concerne l'approche du marché et l'assortiment de nos produits. Un grand travail a été entrepris à l'interne pour fédérer l'ensemble des collaborateurs autour d'une nouvelle vision ; c'est avec enthousiasme et une belle détermination que chacun a retroussé ses manches pour l'atteindre. Nous allons également accentuer le développement de notre épine dorsale et chercher à densifier davantage encore notre réseau.

La période économique actuelle exerce une forte pression concurrentielle sur l'ensemble des secteurs d'activités. Le marché de l'énergie n'est pas épargné, bien au contraire. Après l'ouverture du marché de l'électricité, c'est au tour de celui du gaz de s'ouvrir et de faire face à une concurrence accrue. Les entreprises gazières doivent revoir leur façon d'appréhender le marché. Forts de nos avantages écologiques et économiques, nous continuons à poursuivre notre croissance. Aujourd'hui, toutefois, une nouvelle concurrence se profile : aussi bien les grandes entreprises gazières européennes que les fournisseurs d'électricité se sont lancés dans le marché des offres combinées gaz/électricité.

Malgré cette nouvelle situation de marché, Frigaz a réussi à conserver tous ses clients industriels et continue



même d'en raccorder de nouveaux. Nous travaillons d'arrache-pied pour diversifier nos produits et notre approvisionnement. Certains du potentiel et des avantages qu'offre par exemple le biogaz, nous allons continuer à développer et à participer à des projets liés à cette énergie renouvelable.

Les industriels peuvent désormais se fournir en énergie auprès d'un tiers ; ils doivent cependant participer aux coûts de notre réseau. En effet, le timbre de transport de Frigaz, calculé selon une méthode certifiée et publié en 2012 déjà, est mis à jour chaque année. Ce revenu assuré nous permet de maintenir le haut niveau de qualité de notre réseau de distribution.

Côté tarifs, Frigaz continue à s'engager positivement pour ses clients. Après plus de deux ans de stabilité, nous avons dû malgré tout nous résoudre à augmenter nos tarifs au 1^{er} octobre 2013.

La volatilité des prix du gaz sur le marché ainsi que la congestion économique en sont les raisons majeures. Nous assurons toutefois tout mettre en œuvre pour continuer à offrir les tarifs les plus compétitifs possibles.

En résumé, en tant que Président du Conseil d'administration et Directeur général, nous tirons un bilan positif de cette année 2013. C'est avec une solide confiance que nous entamons 2014,

désireux de saisir les meilleures opportunités et de réaliser les projets prometteurs qui nous attendent.

Au nom du Conseil d'administration et de la Direction, nous adressons nos remerciements à l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs qui ont œuvré dans le sens du renouveau. Nous tenons également à adresser notre gratitude aux membres du Conseil d'administration qui ont contribué efficacement à la conduite stratégique de la société. Nos remerciements vont enfin à nos actionnaires pour la confiance qu'ils nous témoignent.



Pascal Barras
Directeur



Dominique Gachoud
Président du Conseil d'administration

Organisation de la société

CONSEIL D'ADMINISTRATION

	départ	entrée en fonction
Président	Dominique Gachoud Directeur général de Groupe E	2012
Vice-président	Thierry Steiert Conseiller communal, Fribourg	2011
Membres	Nicolas Bapst Vice-Syndic, Villars-sur-Glâne	1997
	Jean Bourgnrecht Vice-Syndic, Fribourg	2006
	Pierre-Alain Clément Syndic, Fribourg	2001
	Charles-Antoine Hartmann Avocat et notaire, Fribourg	2003
	Claude Lässer Président de Groupe E	2011
	Michel Roulin Ancien Syndic de Payerne	1998
Secrétaire	Jacqueline Chassot	2010

La durée du mandat des administrateurs est d'une année.

Le total des indemnités versées aux membres du Conseil d'administration pour 2013 se monte à CHF 69'200.

DIRECTION

	entrée en fonction	
Directeur	Pascal Barras Directeur des Services industriels de la Ville de Fribourg	2013
Directeur-adjoint	Jacques Mauron Directeur distribution énergie de Groupe E	2012

ORGANE DE RÉVISION

	Fiduciaire Fiduconsult SA, Fribourg	2012
--	--	------

ORGANIGRAMME



Aperçu des activités

Nos quatre secteurs



Développement du réseau

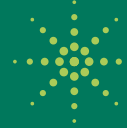
L'extension s'accélère

En 2013, Frigaz a poursuivi le développement de son réseau sur ses axes stratégiques. Parallèlement, l'entreprise a étayé ses forces de vente pour profiter des opportunités découlant de l'obligation légale d'assainir les citernes à mazout. Le remplacement des chaudières à mazout par des installations gaz reste en effet le vecteur principal de notre volonté de densification.

Cette densification du réseau se traduit par l'élargissement de la distribution dans les régions déjà desservies: 13'030 m de conduites ont ainsi été ajoutés au réseau basse pression (BP) (10'742 m en 2012), en particulier dans les régions de Payerne, Hauterive, Fribourg et de Bas-Intyamon.

Quant au réseau de transport moyenne pression (MP), il a connu une importante extension avec 21'942 m de conduites supplémentaires (8943 m en 2012), dont ont bénéficié notamment les districts de la Gruyère et de la Sarine.

D'ici 2030, Frigaz projette de doubler la part de marché qu'occupe le gaz dans sa zone de desserte naturelle. Son plan directeur prévoit l'extension accélérée des réseaux basse et moyenne pressions. Deux secteurs seront spécialement concernés en 2014: la finalisation du bouclage entre Sarine et Gruyère, ainsi que les tronçons Belfaux – Grolley et Payerne – Cousset.



Ouverture du marché du gaz

Marché ouvert, enquête close

La Convention d'accès au réseau, négociée entre la branche gazière et l'industrie sous la haute surveillance de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), est en vigueur depuis le 1^{er} octobre 2012. Elle permet aux clients industriels de s'approvisionner auprès du fournisseur de leur choix. Saisie de cette Convention, la Commission de la concurrence a renoncé, au terme de son enquête préalable, à ouvrir une enquête formelle.

Les clients désireux de profiter de cette ouverture doivent remplir trois conditions: capacité de transport contractuelle d'au moins 200 Nm³/h (2.2 MW), gaz naturel utilisé pour des processus, moyens de mesurer la courbe de charge et de transmettre les données à distance. La première condition, soit le seuil minimal de 200 Nm³/h, sera probablement abaissé ces prochaines années.

Avec cette nouvelle donne, les tarifs uniques englobant les coûts de l'énergie et du réseau ne conviennent plus. Les distributeurs doivent désormais calculer les coûts liés à leur réseau, afin de les facturer aux clients qui s'approvisionnent chez un tiers. La méthode NEMO, élaborée par l'industrie gazière, permet à chaque entreprise de chiffrer de façon transparente le timbre à appliquer à ses clients. Le tarif sera ajusté chaque année et certifié tous les trois ans.



Energies renouvelables

Le biogaz a de l'avenir

Frigaz investit financièrement et commercialement dans le biogaz, énergie qu'elle juge prometteuse. Cette confiance se manifeste aussi au niveau politique. Ainsi le Conseil national a-t-il adopté la motion du Fribourgeois Dominique de Buman, visant à faciliter l'importation de biogaz. Le Conseil fédéral, qui semble d'accord sur le fond, examine les moyens d'y parvenir.

Le réseau de gaz naturel suisse contient toujours plus de gaz issu de sources renouvelables. Quinze entreprises, dont Frigaz, injectent du biogaz produit par des installations de méthanisation. De qualité semblable au gaz naturel, le biogaz peut être utilisé pour la production de chaleur, d'électricité et en tant que carburant. En 2013, Frigaz a accru ses ventes de biogaz grâce à des contrats signés avec des partenaires gaziers. Convaincus par le biogaz, mais ne disposant pas encore de site de production, quelques distributeurs ont décidé de valoriser le biogaz produit à la STEP de Fribourg en concluant avec Frigaz des contrats d'achat de certificats de biogaz.

L'avenir est aussi au gaz provenant d'installations qui transforment en hydrogène, puis en méthane l'électricité excédentaire issue d'énergies renouvelables.



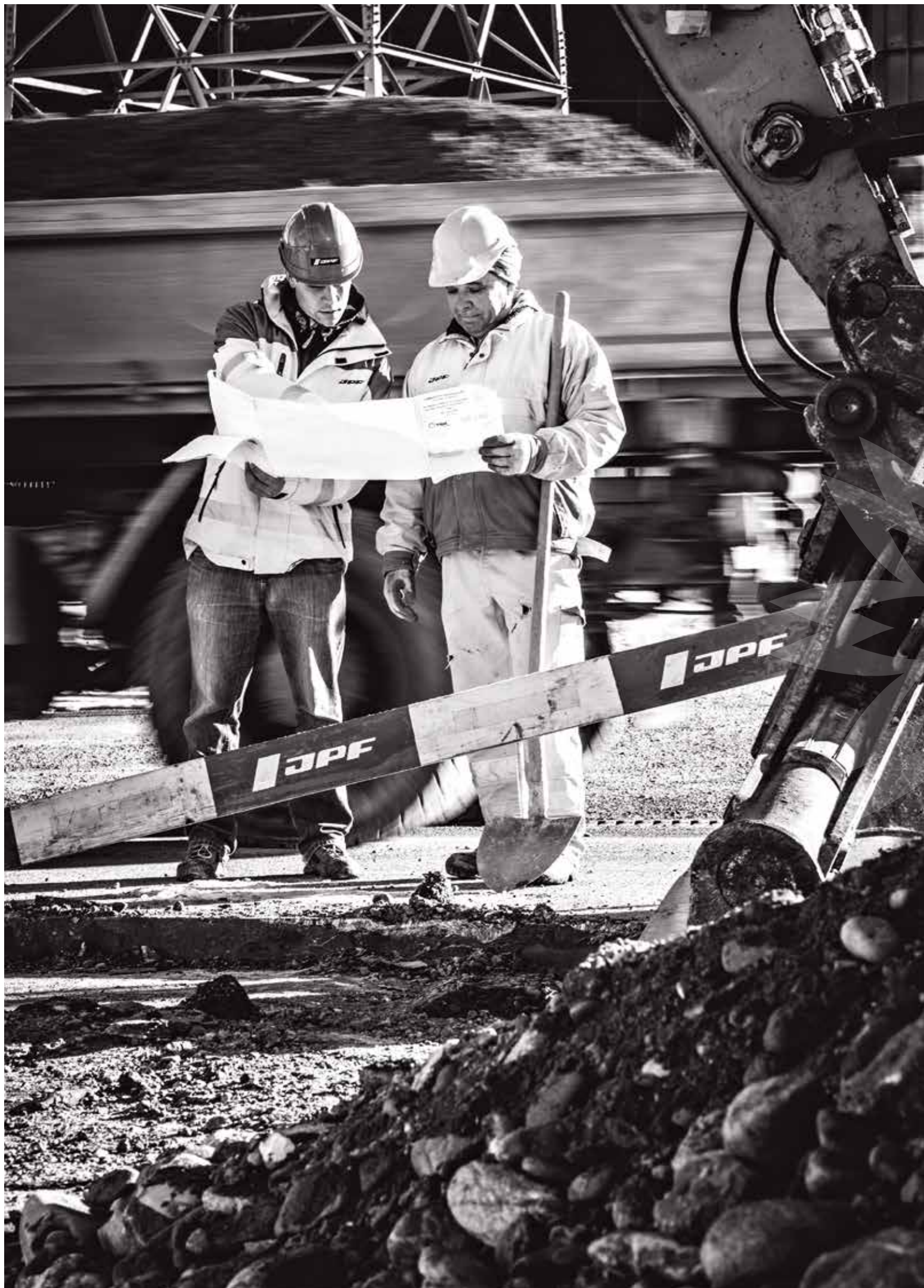
Frigaz et l'environnement

Chauffage au gaz, la bonne option

Selon une étude de la Confédération, la pollution provoquée par le chauffage au gaz naturel est inférieure de 45 % à celle du mazout et de 40 % à celle du charbon. La nouvelle loi sur le CO₂ fixe un objectif de diminution des émissions de 40 % dans le bâtiment. Ce gros effort demandé au marché principal de l'industrie gazière – la chaleur – constitue un obstacle au développement de nouveaux marchés, comme celui de la cogénération. En revanche, il confirme que le choix du chauffage à gaz est la bonne option par rapport à d'autres énergies fossiles.

Dans son souci constant de ménager l'environnement, Frigaz peut changer de rôle et passer de distributeur de gaz à distributeur de chaleur. En effet, via ses participations à des projets de couplage chaleur-force (CCF), l'entreprise est prête à investir dans ce type d'installations dont le rendement peut atteindre 90 %, étant donné que la chaleur produite peut être revendue et l'électricité injectée dans le réseau.

Allié des énergies renouvelables, le gaz naturel constitue un complément idéal au solaire : quand celui-ci ne comble pas les besoins en raison des conditions climatiques, le gaz prend le relais tout en limitant les émissions de CO₂.



Philippe Remy, directeur de JPF construction
Laurent Pasquier, directeur des services généraux de JPF

Quelles sont vos activités en relation avec Frigaz SA ?

Les principales activités sont liées au génie civil. En raison de notre structure de coûts importante et peu flexible, nous travaillons principalement sur des projets d'un haut niveau de difficultés techniques. La conjoncture accroissant la concurrence et la pression sur les prix, JPF met en avant la qualité de son bureau technique et compte sur la relation de confiance que l'entreprise s'est imposé d'établir avec ses clients.

Depuis combien de temps collaborez-vous avec Frigaz, et dans quelles conditions ?

Notre collaboration avec Frigaz n'est pas récente et peut être qualifiée de relation de confiance. Nous considérons Frigaz comme un partenaire dynamique. Grâce à la confiance que nous nous accordons, nous réalisons des chantiers de haute qualité.

Pourquoi avoir choisi le gaz naturel pour alimenter votre nouvelle centrale ?

En plus d'être un partenaire fidèle pour l'extension du réseau de Frigaz, nous sommes un important client. Nous mettons tout en œuvre pour réduire notre empreinte écologique. Afin de diminuer encore notre impact sur l'environnement, nous remplaçons nos installations au

mazout par des chaudières à gaz naturel qui nous permettent de réduire nos émissions de CO₂ de plus de 30%. Cette décision a été l'un des déclencheurs du développement du réseau dans la vallée de l'Intyamon.

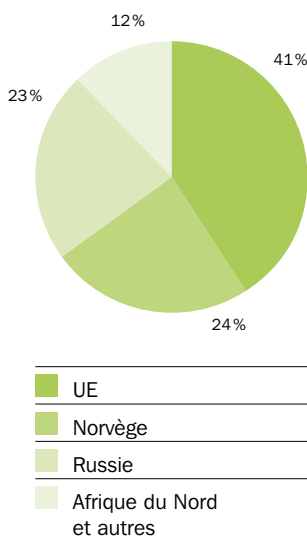
En tant qu'exemple d'entreprise respectueuse de l'environnement, y a-t-il un aspect qui vous préoccupe quant à l'évolution du réseau de gaz naturel ?

Sensibles à l'évolution de notre sous-sol, nous jugeons important d'améliorer la synchronisation des travaux des différents services qui l'occupent. Avec l'arrivée de nouvelles technologies telles que le CAD (chauffage à distance), la fibre optique, l'électricité, etc. qui se développent sous terre, l'exploitation du sous-sol devient de plus en plus complexe. D'où la nécessité de répertorier et surtout d'échanger l'ensemble des données des réseaux souterrains.

Contexte économique

Faits marquants

**PROVENANCE DU GAZ
CONSOMMÉ EN SUISSE
EN 2012**



Le stockage, un défi à relever

L'importance du gaz naturel dans la production de courant électrique est avérée; le Conseil fédéral en est convaincu. Des améliorations sont cependant encore possibles, notamment dans le domaine du couplage chaleur-force. Reste le problème du stockage de l'énergie, posé par le développement des énergies éolienne et solaire. Un défi que les réseaux gaziers sont à même de relever. En effet, une conduite de gaz à haute pression peut transporter dix fois plus d'énergie qu'une ligne à haute tension – et avec moins de pertes. De plus, contrairement au réseau électrique, les 18'500 km de conduites du réseau gazier suisse peuvent aussi stocker de l'énergie. Aujourd'hui déjà, des technologies éprouvées permettent de transformer le courant solaire ou éolien excédentaire en gaz renouvelable et de le stocker dans le réseau gazier. Cette technique a été baptisée «power-to-gas».

La situation en Suisse...

La Suisse possède de grandes réserves de gaz non conventionnel. Le Plateau en abriterait 250 à 400 mia de m³. A Noville, au bout du lac Léman, la réserve de gaz dit «serré» – plus facile à extraire que le gaz de schiste – pourrait répondre aux besoins helvétiques des trente prochaines années, selon l'entreprise Petrosvibri SA. Les coûts d'extraction sont toutefois élevés et il faudra du temps pour obtenir une concession d'exploitation. L'avance des Etats-Unis

dans ce domaine présente un avantage: si leur modèle est concluant, la Suisse pourra s'en inspirer.

... et dans le monde

Le taux de dépendance énergétique de l'Europe menace d'atteindre plus de 80% en 2035. Avec l'épuisement du gisement en mer du Nord, la Russie pourrait fournir, d'ici 2020, environ 70% du gaz importé par les pays de l'Union européenne (40% aujourd'hui).

La production mondiale de gaz a progressé d'environ 2% en 2012, alors que la consommation en Europe a baissé par rapport à 2011, en raison notamment du ralentissement économique. En Suisse cependant, la solidité de l'économie et une année plus froide ont au contraire stimulé la consommation, en hausse de 9,6%.

Selon l'Agence internationale de l'énergie, la consommation énergétique mondiale pourrait évoluer ainsi d'ici 2035: charbon –33%; pétrole –13%; gaz naturel +20%; bioénergie +70%; nucléaire +126%; hydroélectricité +83%; autres énergies renouvelables +817%.

Vision d'avenir

Analyse et stratégie

Ouverture et concurrence

Depuis le 1^{er} octobre 2012, date de l'ouverture du marché, Frigaz s'attache à créer des partenariats et travaille étroitement avec ses clients industriels, afin de leur proposer des conditions calquées sur leurs besoins. Après un peu plus d'une année de marché libre, l'entreprise n'a encore perdu aucun client. Consciente du fait que la concurrence ne va qu'en s'accroissant, elle met cependant tout en œuvre pour répondre aux nouvelles attentes de ses clients.

La concurrence ne se situe plus seulement entre les divers agents énergétiques, mais bien au sein de l'industrie gazière elle-même. Frigaz s'attache donc à acquérir des compétences liées au négoce du gaz. Le plancher pour l'accès au marché libre – fixé dans un premier temps à 200 m³/h – sera probablement abaissé à 150 m³/h en 2015. S'il augmente la concurrence entre gaziers, cet élargissement leur offrira aussi des possibilités plus étendues : accès à de nouveaux marchés, création d'emplois, etc.

L'ouverture a aussi un impact sur les processus internes, comme la facturation. Les tarifs historiques vont faire place à un système de tarification où les coûts du transport seront distincts de ceux liés directement à l'énergie. Frigaz doit donc s'adapter à ce changement.

Des offres groupées

Dans les entreprises énergétiques, la tendance est aux offres combinées. Par exemple, certains distributeurs, historiquement actifs uniquement dans l'électricité, proposent désormais des offres électricité-gaz. Ce type de service est bien pensé, mais peut réduire les parts de marché. Dans un souci d'efficacité et pour satisfaire les besoins spécifiques de chacun de ses clients, Frigaz coopère avec d'autres fournisseurs gaziers et renforce ses liens avec Groupe E, afin de proposer du sur mesure en profitant d'une synergie à portée de main. Ce genre d'alliance permet également de développer des services parallèles à la fourniture d'énergie, l'ensemble visant la mise en place d'une optimisation énergétique adéquate et économique. Le tout répond à la fois aux exigences posées par les clients désireux de réduire leurs dépenses et par le premier paquet de mesures de la « Stratégie énergétique 2050 ».

Plus largement – et afin d'accroître sa sécurité énergétique – la Suisse prend part à des projets internationaux. Ainsi, l'entreprise Axpo est actionnaire à 5 % du futur gazoduc TAP (Trans Adriatic Pipeline) reliant les gisements de la mer Caspienne à l'Europe.



André Losey, Syndic de la commune d'Estavayer-le-Lac

Depuis combien de temps la commune d'Estavayer-le-Lac collabore-t-elle avec Frigaz ?

Les premières discussions ont été engagées en 2004. Frigaz projetait de venir à Estavayer-le-Lac pour alimenter ELSA. La commune a donc profité de l'arrivée du gaz pour raccorder certains de ses bâtiments et proposer à ses citoyens une solution de rechange au mazout.

Comment jugez-vous la collaboration avec Frigaz ?

Il a fallu apprendre à se connaître et faire en sorte que chaque partie comprenne les attentes et besoins de l'autre. Une fois l'entente établie et les enjeux compris, notre collaboration s'est déroulée sans heurts.

Quels sont, pour vous, les points forts et les points faibles de notre réseau ?

Le principal atout du gaz est d'être une énergie de réseau. ELSA, il me semble, consommait un camion-citerne de mazout par jour. Le gain environnemental a donc été immédiat.

L'élément qui nous fait défaut est une station de remplissage au gaz naturel carburant. Nous avons évalué cette énergie pour nos véhicules communaux et c'est une solution que nous souhaiterions adopter. Toutefois, à l'heure actuelle, nous déplacer jusqu'à Payerne pour faire le plein n'est pas optimal.

Quelles sont les handicaps d'Estavayer-le-Lac pour le développement du réseau de gaz naturel ?

La difficulté principale réside dans l'étroitesse des rues de la vieille ville. Le CAD impose d'installer des conduites aller-retour de gros calibre. C'est physiquement impossible dans ces rues étroites où se trouvent déjà les conduites d'eau potable, d'épuration, etc. Le gaz naturel est donc apparu comme une évidence pour développer une énergie de réseau au centre-ville.

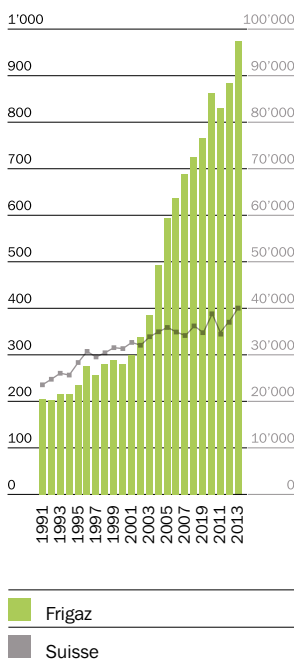
Rencontrez-vous des difficultés à faire cohabiter le CAD et le gaz naturel ?

Non, des zones ont été bien définies et chaque réseau se développe de façon complémentaire et efficiente. De plus, Frigaz est le fournisseur d'appoint de notre CAD.

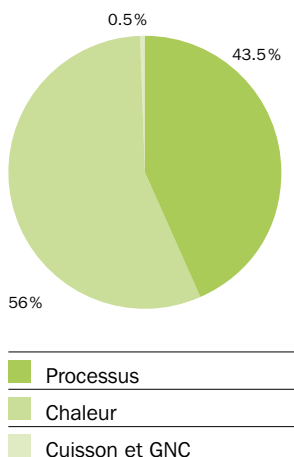
Marche générale des affaires

L'essentiel en bref

DÉVELOPPEMENT DES VENTES DE GAZ NATUREL (GWh)



VENTES DE GAZ PAR SEGMENT



Hausse des ventes...

Les grands froids qui ont régné en mars et en mai 2013¹ sont restés dans les mémoires ; ils ont surtout accru la demande de gaz naturel pour le chauffage. Cette augmentation a atteint 5.4% en moyenne suisse. Chez Frigaz, qui se place au huitième rang national des distributeurs de gaz naturel, la croissance a été de 9,8%. En chiffres absolus, le total des ventes s'est élevé à 972,7 GWh, contre 886 GWh en 2012.

L'amélioration des ventes est évidemment aussi liée à l'accroissement de la clientèle qui se poursuit à un rythme constant, conforme à celui de la branche gazière en général, soit 4,7% de mieux. Des progrès que l'entreprise doit essentiellement à la stratégie d'avenir qui l'a amenée à investir plus de 6,6 millions de francs dans le développement de son réseau. En 2013, il s'est agrandi de plus de 35 km de conduites, soit une augmentation de 8,5%.

... et des tarifs

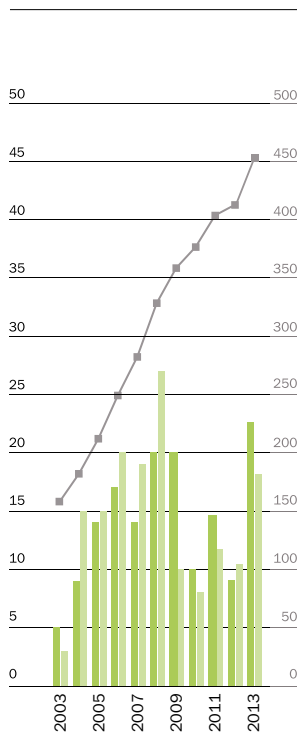
Sur le plan des prix, après être parvenue à maintenir des tarifs stables pendant deux ans, Frigaz a dû procéder à une hausse (en vigueur depuis le 1^{er} octobre 2013). La volatilité des prix sur le marché du gaz, les pressions légales pesant sur le secteur énergétique en sont les raisons majeures. L'augmentation de la taxe CO₂ décidée par le Conseil fédéral, applicable dès le 1^{er} janvier 2014, a aussi influencé ses tarifs, quoique de manière indirecte.

Satisfaction au rendez-vous

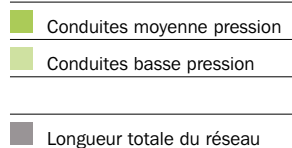
Frigaz a réalisé une étude de satisfaction dans une perspective d'amélioration continue et avec la volonté de répondre toujours mieux aux exigences de ses clients. Grâce à l'importante contribution de sa clientèle, l'entreprise a pu tirer un bilan très positif de l'exercice. Son attention a toutefois été attirée sur certains points spécifiques où des améliorations peuvent encore être apportées, ce que nous allons nous attacher à concrétiser.

1. Il s'agit respectivement de + 44,9% et de + 130,5% en degrés-jours. Pour calculer les degrés-jours chauffage (DJC 20/12), on considère comme jour de chauffage un jour durant lequel la température moyenne journalière est inférieure à 12°C. On prend ensuite en considération la différence entre la température extérieure de l'air et la température intérieure souhaitée, 20°C.

DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU DE FRIGAZ (km)



Extension du réseau



Des kilomètres en plus

Durant l'année 2013, Frigaz a continué à développer son réseau de transport à moyenne pression (MP : 5 bars) jusqu'aux quatre coins du canton, en construisant 22 km de conduites, soit une extension de 12,3%. Les districts de La Sarine et la Gruyère ont été les principales bénéficiaires de ce développement. Les districts de la Broye et du Lac, eux, ont été reliés grâce à l'augmentation de capacité du poste de détente de Morat. La sécurité d'approvisionnement de cette région s'en trouve ainsi renforcée. La progression du réseau de distribution à basse pression (BP : 0,1 bar) – 13 km de nouvelles conduites, soit + 6% – illustre notre volonté constante de densifier notre réseau dans toutes les communes où le gaz est présent. Les principales avancées ont été enregistrées à Payerne, Fribourg et Bas-Intyamon.

Quant à la liste des projets pour 2014, elle est déjà bien remplie, puisque plus de 53 km de conduites sont planifiés : 37 km pour le réseau de transport (MP) et 16 km pour le réseau de distribution (BP).

Extension record

L'équipe de construction a posé plus de 22 km de conduites moyenne pression, ce qui constitue une extension annuelle record pour l'entreprise. Afin de pouvoir honorer ses engagements, elle a fait appel à des sous-traitants qui sont venus prêter main-forte à ses propres employés.

Ces collaborations bienvenues ont permis à Frigaz de respecter la quasi-totalité des délais de réalisation sur des projets d'envergure.

Exploitation et maîtrise des risques

Des contrôles rigoureux ont attesté de la bonne santé et de la performance de nos installations. Aucun incident lié au gaz n'a été constaté en 2013.

Frigaz tient à ce que ses collaborateurs travaillent dans un environnement sûr. C'est pourquoi le personnel de permanence suit régulièrement des cours d'intervention et de sécurité gaz.

L'an dernier, cinq nouveaux postes de détente ont été installés et l'ensemble des branchements, encore sans consommation, a été contrôlé.

Technique

L'équipe du département technique s'est beaucoup investie auprès de gros clients, tels que Liebherr à Bulle, Nespresso à Romont, JPF à Grandvillard et le chauffage à distance de Hauterive.

Un important travail a été fait en collaboration avec le bureau Sabert, afin de garantir la stabilité de nos réseaux.

L'équipe technique a eu la satisfaction de pouvoir valider la justesse de ses calculs sur la base des nombreux relevés réalisés. Enfin, la capacité de tous les postes de détente a été étudiée. Le tout aboutit au constat que nos infrastructures sont à même de répondre aux besoins des extensions planifiées.



Giancarla Papi, Cheffe du Service des constructions et de l'aménagement du canton de Fribourg

De manière générale, de plus en plus de réseaux souterrains occupent le territoire : réseau électrique, eau potable et usée, gaz naturel, fibre optique, etc. Existe-t-il une véritable gestion du sous-sol ?

C'est un nouveau domaine à la problématique complexe. D'abord, il y a l'aspect lié au potentiel énergétique de nos sous-sols, comme la géothermie, le gaz de schiste, etc. Il est impératif que nous connaissions nos ressources et que nous apprenions à les exploiter de façon efficiente. Ensuite, il y a la nécessité d'inventorier les réseaux présents afin d'éviter des surprises, voire des accidents lors d'interventions. A ce sujet, le Canton travaille sur une loi cantonale des sous-sols. Enfin, un débat sera ouvert pour développer une base de données commune et centralisée qui répondra aux besoins de coordination des différentes entités.

Le SeCA est un acteur incontournable pour Frigaz qui met à l'enquête plus de vingt dossiers par année. La relation entre ces deux entités est-elle particulière ou tous les dossiers sont-ils traités de façon identique ?

Aucune différence n'est faite en fonction du demandeur. Les dossiers publics sont traités de la même façon que les privés. Le Canton se doit de respecter l'égalité de traitement. Toutefois, en cas d'urgence, certains dossiers peuvent avoir la priorité. Les raisons doivent être légitimes et démontrées.

Une confusion apparaît souvent. Le SeCA ne décide pas de la validité d'un dossier. Il fait le lien entre les différents services qui donnent leur préavis, synthétise l'ensemble des informations et les retransmet aux Préfectures pour décision.

Si le SeCA ne peut plus donner d'informations en cours de procédure, il développe de plus en plus une relation de partenariat en amont du dépôt des dossiers, afin qu'ils arrivent aussi complets que possible.

La gestion des délais dans les services publics est un point souvent relevé. Est-ce également une problématique récurrente dans votre département ?

Oui, cette problématique est avérée dans toute la Suisse et le SeCA n'est pas épargné.

Le 1^{er} janvier 2013, un nouveau règlement pour simplifier les procédures de convention a été instauré. Après presque un an d'application, quel bilan pouvez-vous en tirer ?

Ce règlement vise deux buts principaux :

1. Pousser les demandeurs à fournir des dossiers suffisamment complets pour obtenir un préavis ;
2. Redonner à chaque instance son rôle initial.

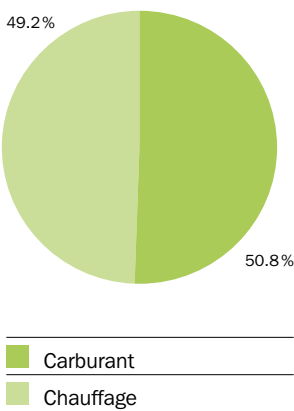
L'objectif est de restituer le pouvoir décisionnel aux Communes et aux Préfectures. Les Services cantonaux donnent leur préavis, mais ne sont pas l'instance décisionnelle.

Un bilan est en cours. Toutefois, il est un peu prématuré de tirer des conclusions sur un programme de douze mois qui modifie des pratiques en place depuis trente ans.

Les projets

Les énergies du futur

DOMAINES D'UTILISATION DE LA PRODUCTION SUISSE DE BIOGAZ EN 2013



L'accent mis sur le marketing

Notre Département vente et marketing (DVM) a été réorganisé en 2013 et une nouvelle stratégie a été mise en place pour relever les défis induits par l'ouverture du marché, donc par l'augmentation de la concurrence. Ce renforcement a aussi été dicté par la volonté de proposer une alternative aux propriétaires de citernes à mazout enterrées qui se trouvent dans l'obligation de se mettre en conformité avec la loi pour la fin 2014 au plus tard. Afin de prévenir les risques de pollution de l'eau et de l'environnement, les réservoirs à simple et à double parois, non pourvus de détecteurs de fuites, devront en effet être impérativement assainis ou mis hors service (Loi fédérale sur la protection des eaux et loi d'application adoptées en 1998). L'équipe du DVM est dès lors active sur le terrain pour proposer une solution gaz naturel – efficace et écologique – aux propriétaires dont les installations ne répondraient plus aux normes.

Le choix du biogaz

La plus grande installation suisse de méthanisation, construite sur le site de la station d'épuration de Werdhölzli à Zurich, a été mise en service à la mi-août 2013. Désormais, elle digérera chaque année plus de 25'000 tonnes de bio déchets et sera à même de produire à pleine charge environ 5,3 millions de mètres cubes de biogaz par an. Cette énergie peut satisfaire les besoins en chauffage de quelque cinq mille logements.

L'entreprise produit annuellement plus de 8 GWh de Biogaz qui remplacent plus de 800'000 litres de mazout ou d'essence. Au travers de nos trois stations de remplissage, nos clients ont la possibilité d'opter pour un carburant contenant 10% (minimum), 25%, 50% ou 100% de biogaz.

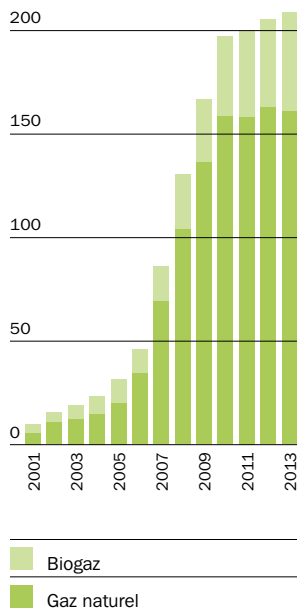
Des objectifs ambitieux

Côté européen, l'Allemagne, l'Autriche et le Danemark produisent une grande partie de leur biogaz dans des exploitations agricoles, en utilisant l'énergie provenant des récoltes, des sous-produits de l'agriculture et des lisiers, alors que le Royaume-Uni, l'Italie, la France et l'Espagne utilisent plutôt le gaz résultant de l'enfouissement des déchets. L'Union européenne s'est fixé l'ambitieux objectif d'augmenter ses investissements dans le secteur du biogaz à 25 milliards d'euros d'ici 2020. En effet, selon une étude du Conseil européen des énergies renouvelables (EREC), les Etats membres de l'UE, qui affichent des ambitions très élevées en matière de biogaz, auront besoin de solides soutiens pour espérer les atteindre.

Les projets

Regard sur l'avenir

**PROGRESSION DES VENTES
EN SUISSE DE GAZ NATUREL
ET BIOGAZ UTILISÉS COMME
CARBURANT (GWh)**



S'adapter à l'ouverture

L'ouverture du marché influence de plus en plus nos activités. Au cours de l'année 2013, Frigaz a négocié avec plusieurs de ses clients « éligibles », afin de leur proposer des conditions adaptées à leurs besoins industriels. Jusqu'ici, les collaborations ont pu être maintenues, voire renforcées ; cela notamment par le fait que Frigaz a mis en place une équipe chargée d'identifier les besoins et d'élaborer des produits en adéquation avec l'activité industrielle des clients concernés par le marché libre. L'offre usuelle ne suffit en effet plus à garder les clients, encore moins à en gagner ! La compétition au sein du secteur gazier est devenue trop forte, pour qu'une entreprise gazière puisse rester confinée dans l'offre historique.

Faire jouer les synergies

En rapide évolution, le secteur de l'énergie contraint l'ensemble de ses acteurs à prendre part activement au tournant énergétique et à travailler de façon rationnelle et efficiente. Depuis ses débuts, Frigaz s'efforce d'offrir à sa clientèle le meilleur service possible et, surtout, d'évoluer en fonction de la demande et des exigences de son environnement.

C'est ainsi que l'entreprise va intensifier son activité en collaboration avec des acteurs tiers (gazières et/ou autres énergéticiens), afin de faire jouer au mieux les synergies possibles pour proposer des solutions intelligentes, complètes et performantes.

Dynamisme et motivation

Entreprise dynamique et en pleine croissance, Frigaz considère son capital humain comme un atout majeur. En 2013, elle a engagé une dizaine de nouveaux collaborateurs venus renforcer ses équipes de vente, de construction et d'exploitation. Ils lui ont notamment permis de mettre sur pied l'équipe de projets chargée de développer de nouveaux produits correspondant à l'évolution du marché.

Pour 2014, Frigaz a planifié, entre autres, une croissance ambitieuse de son réseau. Afin de concrétiser l'ensemble de ses projets dans des conditions optimales, elle envisage de continuer à faire appel à des sous-traitants qui lui permettront d'atteindre un haut degré de performance, de qualité et de sécurité.

En somme, tout en continuant à suivre une ligne directrice claire, Frigaz ajuste sa stratégie en fonction de l'évolution du marché et des attentes des clients, afin de leur offrir des prestations toujours plus complètes. C'est dans un esprit dynamique et avec une grande motivation que l'entreprise a clos l'année 2013 et entamé 2014.



Erik Söderström, Directeur du bureau d'Ingénieurs Sabert

Quelles sont vos principales activités en relation avec Frigaz ?

Le bureau Sabert effectue le calcul des réseaux de gaz, basse et moyenne pressions.

Sur la base des puissances des bâtiments raccordés et des débits réels distribués, une estimation des débits de pointe actuels peut être faite et leur distribution géographique évaluée.

Une modélisation du réseau basse et moyenne pressions de Frigaz a été établie, comprenant longueur, diamètre, rugosité des conduites et emplacement en coordonnées x, y et z des nœuds des réseaux. Sur cette base, un calcul du réseau, qui permet de déterminer les vitesses et pertes de charge dans les conduites et les pressions dynamiques de gaz dans le réseau, peut être réalisé.

Ensuite, à partir des hypothèses de développement des ventes de gaz, des simulations peuvent être faites afin de déterminer ces mêmes paramètres en fonction des estimations de futurs débits distribués et des projets de conduites.

Une optimisation du réseau actuel a été faite et un plan à long terme a ainsi été établi.

Toutefois, la planification à long terme d'un réseau de gaz est difficile. Elle doit être adaptée aux nouveaux clients ou aux extensions de réseaux.

Des simulations doivent ainsi être faites régulièrement pour évaluer la possibilité de raccorder un nouveau client ou pour en connaître le coût de raccordement.

Ces cas particuliers sont donc simulés et intégrés à la planification à long terme.

Comment jugez-vous la qualité des calculs et hypothèses des collaborateurs de Frigaz ?

Les hypothèses de Frigaz ont, à ma connaissance, été judicieuses en estimant un développement des ventes sans exagération et en optimisant les projets de conduites en fonction de ces hypothèses de développement.

Quelle est la procédure usuelle de votre collaboration avec Frigaz ?

Maintenant que l'ensemble du réseau est modélisé et un plan à plus long terme réalisé, nous intervenons sur appel, lorsque le modèle de base prévu pour le futur est modifié ou si un projet est à l'étude.

Quelles compétences spécifiques indispensables à Frigaz possédez-vous ?

Le bureau Sabert effectue des calculs de réseaux de gaz et d'eau depuis plus de 30 ans en Suisse et aussi à l'étranger. Nous maîtrisons les techniques de calculs de ces réseaux.

Comptes annuels

Compte d'exploitation au 31 décembre 2013

en milliers de CHF	2012	2013
PRODUITS		
Ventes d'énergie	63'168	69'898
Revenus d'installations et divers	1'007	1'003
Total	64'175	70'901
CHARGES		
Frais d'acquisition et de distribution d'énergie	52'342	57'151
Intérêts et frais financiers	47	47
Amortissements	5'470	5'332
Impôts	1'091	1'296
Total	58'950	63'826
Bénéfice de l'exercice	5'225	7'075

Bilan au 31 décembre 2013

en milliers de CHF	2012	2013
ACTIF		
Liquidités et placements	10'896	12'327
Débiteurs et actifs transitoires	13'572	15'977
Stock et en cours	1'267	2'232
Actif circulant	25'735	30'536
Titres	1'308	1'208
Immobilisations	79'257	85'715
Amortissements	- 57'750	- 63'082
Actif immobilisé	22'815	23'841
Total de l'actif	48'550	54'377
PASSIF		
Créanciers et passifs transitoires	14'389	15'463
Emprunt à long terme	2'000	2'000
Provisions	6'732	6'732
Fonds étrangers	23'121	24'195
Capital-actions	4'950	4'950
Réserves	15'235	18'144
Bénéfice reporté	19	13
Bénéfice de l'exercice	5'225	7'075
Fonds propres	25'429	30'182
Total du passif	48'550	54'377

Annexe aux comptes annuels

ENGAGEMENTS HORS BILAN

en milliers de CHF	2012	2013
Gaznat SA, Vevey, prêt subordonné	490	490

VALEURS D'ASSURANCE INCENDIE

en milliers de CHF	2012	2013
Installations d'exploitation	4'001	6'231

PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES (VALEURS COMPTABLES)

en milliers de CHF	2012	2013
Gaznat SA, Vevey 2.78 % du capital-actions de CHF 27'000'000.-	753	753
Thermoréseau Avenches SA, Avenches 8.41 % du capital-actions de CHF 2'377'000.-	200	100
Geimesa & Partenaires SA, Fribourg 100 % du capital-actions de CHF 200'000.-	117	117
Placad SA, Fribourg 10 % du capital-actions de CHF 1'500'000.-	150	150

ACTION PROPRE

en CHF	2012	2013
Une action	1'000	1'000

MONTANT GLOBAL DES DETTES DÉCOULANT DE CONTRATS DE LEASING

en CHF	2012	2013
Véhicule	7'430	43'151

Analyse des risques

Une analyse des risques a été réalisée par la Direction de la société. Cette analyse traite des principaux risques auxquels la société est exposée et comprend des mesures afin de réduire leurs impacts. Ce document a été approuvé par le Conseil d'administration le 21 mars 2013.

Annexe aux comptes annuels

EVOLUTION DES RÉSERVES

en milliers de CHF	2012	2013
Valeur au 1 ^{er} janvier	12'668	15'235
Attribution durant la période	2'567	2'909
Valeur au 31 décembre	15'235	18'144

COMPOSITION DU CAPITAL

en %	2012	2013
Ville de Fribourg	44.79	44.79
Groupe E	44.79	44.79
Commune de Villars-sur-Glâne	6.06	6.06
Commune de Payerne	4.04	4.04
Chambre de commerce Fribourg	0.3	0.3
Frigaz SA	0.02	0.02

Annexe aux comptes annuels

RÉSEAUX

Moyenne pression

Durant l'exercice 2013, l'extension des réseaux de transport s'est élevée à 21'942 mètres.

	en mètres
Sarine	7'088
Gruyère	12'123
Lac	-
Glâne	-
Broye	2'747
Singine	46
Veveyse	-

Basse pression

Durant l'exercice 2013, l'extension des réseaux de distribution s'est élevée à 13'030 mètres.

	en mètres
Sarine	4'348
Gruyère	2'720
Lac	810
Glâne	98
Broye	5'054
Singine	-
Veveyse	-

A fin 2013, le réseau de Frigaz totalisait 456 km dont 205.3 km de conduites moyenne pression et 250.7 km de conduites basse pression.

La croissance totale des réseaux MP et BP durant l'année a été de 35 km, soit une augmentation de 8,5%.

Annexe aux comptes annuels

CONCLUSIONS

En conclusion de notre rapport, nous vous demandons, Mesdames et Messieurs les actionnaires, de bien vouloir :

1. approuver les comptes et le bilan 2013 ;
2. donner décharge de sa gestion à votre Conseil d'administration ;

	en CHF
3. répartir le solde du compte de pertes et profits s'élevant à	7'074'851.19
auquel s'ajoute le solde reporté des exercices précédents	14'361.71
auquel est prélevé un montant pour la création d'une réserve pour actions propres	- 1'000.—
	<u>7'088'212.90</u>

comme suit :

attribution à la réserve générale	306'400.—
attribution d'un dividende sur le capital	2'771'440.—
attribution d'un dividende sur les bons de jouissance	540'000.—
attribution à la réserve pour ouverture du marché	3'460'000.—
report à nouveau	<u>10'372.90</u>

Givisiez, le 16 mai 2014

Dominique Gachoud
Président du Conseil d'administration

Jacqueline Chassot
Secrétaire du Conseil d'administration

Rapport de l'organe de révision

à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de Frigaz SA

Rapport sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Frigaz SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisse (NAS). Ces normes requièrent de plani-

fier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a alinéa 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Fribourg, le 7 avril 2014

FIDUCONSULT SA

Philippe Menoud
Expert-réviser agréé
Réviser responsable

Alain Richard
Expert-réviser agréé

Siège social

Frigaz SA
Route des Fluides 1
CH – 1762 Givisiez
frigaz@frigaz.ch
www.frigaz.ch

Concept/Design :
Agence Symbol, Granges-Paccot

Textes :
Madeleine Joye, Fribourg

Photographies :
Karim Nassar, Fribourg
Page 2 : Dominique Bersier, Fribourg

Photolithographie et impression :
Polygravia, Châtel-St-Denis